

**FORMATION INTER-ENTREPRISES \*****1 jour**

## La copropriété de A à Z

**à partir de 390 € net de taxe par participant****OBJECTIFS DE LA FORMATION**

- Appréhender le cadre juridique de la copropriété
- Identifier les obligations du syndic issues des lois Alur et Elan
- Respecter le formalisme de l'Assemblée Générale
- Savoir gérer une copropriété
- Maîtriser la mutation d'un lot de copropriété

**PUBLIC VISÉ**

Tout public

**AIDES AU FINANCEMENT \*\***

Cap Emploi  
Opérateurs de Compétences (OPCO)  
France Travail  
Entreprise

*\*\* sous conditions***MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**

100% Présentiel

**MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Remise d'une grille d'auto-évaluation des acquis sur les compétences travaillées lors de la formation

Processus d'évaluation des acquis tout au long de la formation

Evaluation de fin de formation individuelle par le formateur

**MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES**

Mise en situation  
Réalisation d'une étude de cas  
Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

**MODALITÉS D'ACCÈS**

Bulletin d'inscription  
Demande de devis

**ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP**

Contactez-nous

*\* Toutes nos formations sont possibles en INTRA-ENTREPRISE (devis sur demande).*

Retrouvez toutes les informations sur  
**laho-formation.fr**

► N° Vert **0 805 384 384**



## PROGRAMME DE LA FORMATION

### APPREHENDER LE CADRE JURIDIQUE DE LA COPROPRIETE

Organisation de la copropriété

- Parties communes et privatives définies par la loi Elan
- Règlement de la copropriété et état descriptif de division
- Immatriculation des copropriétés, carnet d'entretien et documents techniques
- Les organes de copropriété : syndicat de copropriétaires, conseil syndical

Le syndic de copropriété

- Pouvoirs et responsabilités
- Mandat de syndic et contrat type
- Les nouvelles obligations de la loi Elan

L'assemblée générale de copropriété

- Convocation
- Ordre du jour
- Modalités de vote et nouvelles règles de majorité de la loi Elan
- Procès-verbal

### GESTION DE LA COPROPRIETE

Notions comptables

- Appel de fonds, budget
- Fonds travaux
- Voie de recouvrement des impayés de copropriété

Assurances de copropriété

- Assurance des parties communes et des parties privatives
- Gestion des sinistres et mise en jeu des garanties

Gestion des travaux

- Établissement des devis
- Surveillance et honoraires liés à la gestion des travaux

### MUTATION DU LOT DE COPROPRIETE

- Informations de l'acquéreur
- Obligations du syndic en matière de vente d'un lot
- Répartition des charges entre vendeur et acquéreur

La formation continue des agents immobiliers ou autres professionnels relevant de la loi Hoguet a pour objectif la mise à jour et le perfectionnement des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice de la profession.

L'obligation de formation s'impose pour les titulaires des cartes professionnelles ainsi que pour l'ensemble des collaborateurs, salariés ou non, titulaires d'une attestation d'habilitation. À chaque renouvellement de cartes, par périodes triennales, il faudra justifier, par attestation, de 42 heures de formation.

